

NOM DE LA COLLECTIVITE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D' URFE

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade B 2026

Grade d'avancement : Rédacteur principal de 1ère classe

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme ALLIER AMANDINE 08618 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'URFE	43	Rédacteur principal 2 cl Catégorie B - Groupe hiérarchique 4 Temps complet Depuis le 01-05-2013 (anc. 10 A 7 M)	Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 11-07-2025	Oui Non	1	11-07-2026

RÉPARTITION Rédacteur principal de 1ère classe		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 29/01/26

à 55 Just in Chevalier - Communauté de Communes du Pays d'Urfé

L'Autorité Territoriale



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.
Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concurrencés par la date prévue dans la nomination.

Espace Administratif et social
55, rue René Cassin
42430 SAINT JUST EN CHEVALET